



Région wallonne



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Grégory JACQUEMIN et Madame Julie LELOUP domiciliés Rue des Imprimeurs 6 à 4801 Stembert.

Le terrain concerné est situé Route du Fawetay à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section C n°520X.

Le projet est de type : la construction d'une habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

Volume principal de 176 m² d'emprise au sol, couvert d'une toiture à deux versants, flanqué à l'arrière d'un volume secondaire à toiture plate de 20,2 m² et de 3,10 m à la rive. Hauteur sous corniche de 4,2 m et au faîte de 8,43 m pour le volume principal. Parement des façades en brique ton rouge brun.

Avis obligatoire, annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40-2° : écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation, à savoir : sortie de la zone capable - toiture plate du volume secondaire - installation d'une fosse septique avec bypass

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **14/11/2024** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07/11/2024 au 21/11/2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202400088/5245/2024**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 14/10/2024

La Directrice générale, Par le Collège
 Le Bourgmestre,
B. ROYEN-PLUMHANS  M. FRANSOLET